



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 14 novembre 2005, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Alain Vallée, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
France Déry, conseillère
Tommy Plamondon, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Christine Lapointe.

Rés. 2005-11-251 : Ouverture de la séance

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-252 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2005
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6.
 - a) Nomination du maire suppléant
 - b) Nomination de deux représentants sur le C.A. de l'O.M.H. de Sainte-Thècle
 - c) Nomination d'un répondant et d'un coordonnateur auprès du CRSBP
 - d) Nomination de deux représentants au CRT
 - e) Nomination d'un représentant au Réseau en loisir de Mékinac
 - f) Nomination d'un représentant pour le service d'incendie.
7.
 - a) Rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle
 - b) Distribution du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité
8. Approbation des dépenses pour les travaux exécutés chemin du lac Traverse, Saint-Michel et de la route Marchand.
9. CTA Mékinac : location d'un emplacement au garage municipal
10.
 - a) Maison de la Famille du GENP : aide financière pour la Boîte à cadeaux.
 - b) Club optimiste Sainte-Thècle Inc : demande de commandite
11. Déneigement 2004-2005 : Cours de l'hôtel de ville, du garage municipal, de la caserne et de la Coop santé, travaux divers
12. Huile à chauffage
13. Étude pour les noms de rue et numéro civique : mandat à l'inspecteur municipal.
14. Déneigement du chemin Joseph St-Amant
15. Invitation :
 - a) URLS : programme de prévention en matière d'agression sexuelle dans le loisir et le sport (le 21 novembre 2005)
 - b) CLSC : séance publique d'information (le 16 novembre 2005)
16. Du CÉGEP de Drummondville: Demande d'appui pour l'implantation d'un programme d'études en techniques ambulancières.
17. Offre pour changement du compteur postal.
18. Demande de résidents pour intervenir auprès du Canadien National pour que le train ne crie plus au passage à niveau de la rue Notre-Dame.

19. Groupement forestier de Champlain Inc. : acceptation et signature des plans d'aménagement des lots municipaux 102-A-P, 103-B-P, 104-A-P, 98-A et 98-C.
20. a) ADMQ : formation sur les nouvelles compétences municipales (projet loi 62)
b) MAMR : tournée de formation programme FIMR et taxe fédérale sur l'essence.
21. Agence de développement de réseaux locaux et de services de santé et de services sociaux du Québec : formation pratique sur le contrôle de l'herbe à poux.
22. Inky Mark, député fédéral, demande d'appui au projet de loi protégeant le patrimoine canadien en matière de chasse et pêche.
23. Mise à pied de Louise T. Rompré
24. Affaires en suspend :
 - a) Site de neige usée
 - b) Dossier du lac des Chicots
 - c) Stationnement dans la rue Saint-Jean
 - d) Règlement de zonage Atelier artisanal
 - e) Étude des programmes d'aide financière gouvernementale :
 - 1) Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
 - 2) Modernisation d'infrastructure d'aqueduc, d'égout et de voirie locale (taxe sur l'essence)
 - f) Demande de la CDC de Mékinac : internet haute vitesse
25. Dossier du 2121 chemin Saint-Joseph
26. Poste Canada : fermeture de bureaux de poste
27. Aménagement dans le secteur de la rue de l'Anse
28. a) Diane Lapointe : location de salle
b) Club Optimiste : location de salle.
29. Questions de l'assistance
30. Affaires nouvelles:
31. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-253 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2005

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2005, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en octobre 2005

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**
Un état de dépôt au montant de 15 679,40 \$ qui représente la quote-part du gouvernement du Québec en intérêts, ayant son échéance le 12 novembre 2005, relativement à l'émission de 847 700\$ effectuée le 12 mai 2003, dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales.
Un état de dépôt au montant de 17 931 \$ émis au nom de la municipalité en paiement de la hausse des compensations tenant lieu de taxes pour l'année 2005. On nous remet un document qui identifie les immeubles pour lesquels une hausse de compensation est versée ainsi que le montant qui y est associé.
- **Ministère du Conseil exécutif**
On nous fait parvenir la brochure officielle des nominations de 2005 à l'Ordre national du Québec ainsi que le répertoire des membres. On nous remet également l'appel public de candidatures en vue des nominations de 2006.
- **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**
Pour faire suite à notre demande reçue le 30 août 2005 pour le projet de rénovation de la rampe de mise à l'eau du lac Traverse, on nous remet les autorisations en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune pour la réalisation d'une activité dans l'habitat du poisson.
Marie-Ève Bouchard, agent responsable, accuse réception de notre demande d'exploitation de substances minérales de surface.
- **Ministre des Transports**
Dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées, Michel Després nous confirme que la contribution de base de l'année 2005 du ministère des Transports s'établira à 96 495 \$ pour notre service de transport adapté. Il nous rappelle que les municipalités doivent transmettre au ministère des Transports une copie de la résolution confirmant notre

participation financière conformément aux articles 536 ou 539 du Code municipal ou aux articles 467.11 ou 467.14 de la Loi sur les cités et villes.

On nous signifie qu'ils ont reçu la confirmation du bureau de la publicité des droits à l'effet que le dépôt des descriptions techniques concernant la rue Saint-Jacques (route 153, tronçon 02, section 185).

Un état de dépôt au montant de 36 960 \$ pour la subvention d'entretien du réseau routier.

- **Ministre déléguée aux Transports**

Julie Boulet, ministre, nous a accordé le 4 juillet dernier une subvention de 8 100,48 \$ en remboursement des travaux d'entretien de la signalisation effectués par la compagnie ferroviaire. Ayant été informée par l'Office des transports du Canada d'une nouvelle tarification en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2005, la subvention accordée a été augmentée de 151,74 \$ afin de tenir compte de ces modifications.

Christiane Matteau, secrétaire, accuse réception au nom de Julie Boulet, de notre copie lettre de la Société immobilière du Québec reçue le 3 octobre par télécopieur adressé à madame Louise Rompré dont l'objet était : « Dénonciation – S.I.Q. ».

- **AFEAS**

Les membres de l'AFEAS nous remercient chaleureusement du grand ménage de leur local, c'est travaux ont été fort appréciés.

- **Ministre déléguée aux Transports**

Dans le cadre du congrès de la FQM en date du 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2005, madame Julie Boulet a convié les maires, le préfet et le directeur général et leur conjoint(e), à un cocktail de son cabinet de Québec, le jeudi 29 septembre.

- **Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux**

On nous envoie des exemplaires du dépliant du ministère « Les moisissures à la maison : faites-leur la vie dure! ».

- **Alliance pour la Protection des Infrastructures Souterraines du Québec (APISQ)**

L'APISQ tiendra les 15, 16 et 17 mars prochain son premier Symposium. On nous invite à participer à cet événement et ainsi rencontrer tous les intervenants reliés à la prévention des dommages et à la protection des infrastructures souterraines.

- **Ascenseurs ThyssenKrupp**

On nous mentionne qu'à partir du 1^{er} janvier 2006 il y aura des changements majeurs au code de sécurité sur les ascenseurs et monte-charge, le CAN/CSA B44-00. En effet, dès le 1^{er} janvier 2006 l'application de < L'APPENDICE J > du code entrera en vigueur. Celui-ci énonce les exigences et les fréquences d'entretien des appareils. En résumé, l'entretien de nos équipements devra être effectué à tous les mois, car certaines composantes, telles que les interrupteurs de portes, devront être inspectées mensuellement.

- **Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**

Mini-Scribe qui nous mentionne les dates importantes de novembre, dont le 6 novembre jour du scrutin et vendredi le 11 novembre proclamation des candidats élus. On nous rappelle aussi que dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection et chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, tout élu doit déposer devant le conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires.

On nous rappelle que la date limite pour la certification obligatoire des opérateurs en eau potable est le 1^{er} décembre 2005. On nous transmet un feuillet nous expliquant le programme de qualification des opérateurs en eau potable.

- **Association des propriétaires de chalets du lac du Jésus**

Monsieur René Hardy nous fait parvenir une lettre au nom des membres du comité de l'Association pour nous demander instamment de prendre les moyens de stabiliser le niveau de l'eau du lac du Jésus qui subit des hausses très dommageables lors de pluies abondantes ou répétitives ainsi qu'à la fonte des neiges. On nous remet également la résolution du conseil d'administration de leur Association par laquelle ils sont mandatés pour agir au nom des propriétaires de chalet.

- **BOC**

À compter du 1^{er} novembre, des changements de prix aux produits et services de BOC sont apportés étant donné que le marché canadien a récemment vécu un resserrement de l'offre de tous les produits, qu'une augmentation des coûts reliés à la fabrication et à la distribution de leurs produits et que le prix de l'énergie, incluant celui du gaz et du diesel, a atteint des niveaux sans précédent, la compagnie n'a d'autres choix d'augmenter leur prix puisqu'elle ne peut absorber toutes ces augmentations.

- **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

La première partie de l'audience publique sur le *projet d'implantation d'une minicentrale hydroélectrique au pied du barrage Mattawin par Innergex II* débutera le 14 novembre 2005 à l'Hôtel-Motel Central Benoît à Saint-Michel-des-Saints et le 16 novembre à 19h à la Salle des Chevaliers de Colomb à Saint-Tite.

- **Carrefour action municipale et famille**
Communiqué en date du 30 septembre 2005 qui a pour titre : « L'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes », un rapport mobilisateur pour le Carrefour action municipale et famille.
- **Centraide**
Bulletin d'information « Les Nouvelles de Centraide Mauricie » de septembre 2005 qui nous offre dans ce numéro le mot de la présidente, les nouveaux services dans les organismes et la présentation du nouveau CA et du nouveau Cabinet de campagne.
- **Centre de ressources municipales en relations du travail et ressources humaines (CRM)**
Richard H. Montpetit, directeur des services corporatifs et du CRM, nous offre leurs services pour nous seconder dans la gestion courante et le développement de nos activités en matière de gestion des ressources humaines et de relations du travail.
- **Chantiers jeunesse**
Chantiers jeunesse lance la période d'appel de proposition de projet de développement local pour les organismes désirant accueillir un groupe de 10 à 12 jeunes bénévoles en 2006. On nous mentionne qu'ils sont à la recherche de partenaires ayant un projet de travail motivant pour des jeunes provenant du Québec et de l'étranger qui pourront s'engager activement afin d'améliorer le cadre de vie de notre collectivité. On nous invite à consulter le Document d'information pour les partenaires d'accueil ainsi que le Formulaire de proposition de projet pour 2006 qui nous est remis. La date limite pour faire parvenir le Formulaire de proposition de projet est le 4 novembre 2005 pour des projets se tenant à l'hiver, au printemps ou à l'été 2006 est le 15 mars 2006 pour des projets se déroulant à l'automne 2006. Chantiers jeunesse prolonge la date limite pour le dépôt des projets 2006 au 25 novembre 2005.
- **CLD Mékinac**
On nous fait parvenir le bulletin *Nouvelles du CLD Mékinac* d'octobre 2005 où on retrouve les sujets ayant pour titre : Mot du directeur général, Création d'un nouveau fonds, Des spectateurs «Au 7e ciel», Une première MRC verte au Québec ? Et les mesures pour venir en aide au secteur forestier sont finalement dévoilées.
- **Commission scolaire de l'Énergie**
Bulletin d'information édition automne 2005 qui offre un service aux entreprises en matière de formation théorique et pratique sur le coaching ou techniques de compagnonnage en entreprise.
- **Conférence régionale des élus de la Mauricie (CRÉ)**
On nous remet un bref résumé de la Conférence régionale des élus de la Mauricie à l'assemblée publique du 13 octobre 2005. Le comité d'implantation du FIER-SOUTIEN, issu de la Commission économique régionale, a reçu plusieurs confirmations de financement pour constituer la mise de fonds du milieu. À ce jour, 500 000 \$ ont été confirmés, dont 50 000 \$ pour le CLD de Mékinac.
Communiqué du 11 octobre 2005 sur le « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet II : 2,7 M\$ attribués cette année en Mauricie ».
- **Courrier Pégasse**
Bulletin Septembre-Octobre 2005 du Courrier Pégasse.
- **CSST**
On nous fait parvenir la décision de classification pour l'année 2006 où on nous indique l'unité ou les unités dans lesquelles nos activités ont été classées et le ou les taux de primes correspondants. Au début de 2006, nous recevrons dans l'ordre, le formulaire *Déclaration des salaires*, et l'*Avis de taux personnalisé*. Nous devons, dans la *Déclaration des salaires*, confirmer les salaires que nous aurons versés en 2005 et fournir une estimation de ceux que nous prévoyons verser en 2006.
- **Desjardins**
On nous fait parvenir le *Guide d'accueil de l'employeur*. Ce guide vise à faciliter la gestion de notre régime.
On nous propose une stratégie de communication simple et gratuite qui contribuera à augmenter la popularité du paiement automatisé de notre facture de taxes municipales.
- **Dominique et Jocelyn Rees**
Une invitation à assister au spectacle des jeunes de la relève qui avait lieu le samedi 29 octobre 2005 à la salle «Le Château» à Sainte-Thècle.
- **Élections Québec**
On nous rappelle que le DGE met gratuitement à notre disposition des affiches afin d'informer les électeurs (trices) de notre municipalité sur certaines modalités du vote.

- **Fabrique de Sainte-Thècle**
Le conseil de fabrique tient à nous remercier pour notre collaboration en autorisant l'utilisation de la salle Aubin le 24 septembre dernier lors de la visite de la communauté libanaise pour la fête de Sainte-Thècle.
On nous remercie pour la participation financière à l'aménagement d'une aire de repos dans le cimetière en bordure de la rue du même nom.
- **Femmes de Mékinac**
On nous remet la programmation automne 2005 qui nous mentionne qu'il y aura un club de marche tous les mercredis de 9h à 10h. De plus, on nous informe des activités qui auront lieu du 2 novembre au 9 décembre 2005.
Bulletin de liaison « Autour d'Elles » édition du mois d'octobre 2005.
- **Forum Jeunesse Mauricie**
On nous annonce le lancement du projet *Électeurs en herbe* à l'échelle de la Mauricie à l'occasion des élections municipales 2005. *Électeurs en herbe* est une simulation d'élections à l'occasion d'un scrutin régulier. La démarche vise à conscientiser les jeunes au niveau secondaire à l'importance du droit de vote, au fonctionnement des institutions démocratiques et à notre processus électoral.
Pour souligner la performance et le dynamisme des jeunes de notre région, le Forum Jeunesse Mauricie présentait le 27 octobre la soirée reconnaissance « Éclair de Jeunesse ». Issus de tous les territoires de la Mauricie, ces jeunes âgés de 16 à 35 ans ont été couronnés dans l'un ou l'autre des volets suivants : jeune employé, jeune employeur, jeune bénévole, jeune art et culture, jeune sports et loisirs, jeune raccrocheur et jeune ambassadeur.
- **FQM (Voir Annexe « C »)**
Convocation à la prochaine commission itinérante sur les infrastructures municipales qui se tiendra le jeudi 17 novembre prochain à l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières.
On nous avise que la nouvelle brochure de formation destinée aux nouveaux élus municipaux nous sera expédiée au début du mois de novembre. Pour nous aider dans la planification de nos budgets et de l'entrée en fonction de nos nouveaux élus municipaux, la FQM offrira de janvier en avril 2006 deux cours de formation dont le Module 1 «Rôles et organisation administrative» et Module 2 «Pouvoirs, compétences et services de la municipalité».
On nous remet une lettre concernant l'entente entre la Fédération Québécoise des Municipalités et la Société d'habitation du Québec sur la gestion des programmes d'habitation. On nous transmet également une copie de «Entente de partenariat entre la SHQ et la FQM concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat», du 30 septembre 2005.
La FQM, en collaboration avec la commission scolaire Lac-Abitibi et le ministère des Transports, nous offre cet automne cinq cours de formation en voirie municipale.
On nous remet une lettre transmise au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, concernant les Mesures retenues pour atténuer la baisse de la possibilité ligneuse et favoriser la mise en œuvre des recommandations de la commission Coulombe.
- **Groupe AST**
Anny Bienvenue, directrice, nous remet le bulletin de la Mutuelle FQM « Mutuellement Vôtre ». Elle nous transmet également l'Avis de convocation. Cet avis nous permettra de nous inscrire à la session de formation sur les mutuelles de prévention qui est offerte dans plusieurs régions du Québec.
- **La Presse**
Article dans le journal La Presse en date du 25 octobre ayant pour titre : « La ville et le « réflexe famille »».
- **Les Entreprises Bourget inc.**
Alain Lambert, représentant, nous offre les services de location pour leur génératrice dont on nous fait parvenir la description ainsi que les coûts.
- **Monsieur Jean-Claude Parent**
Monsieur Jean-Claude Parent nous fait parvenir une lettre nous mentionnant qu'il refuse de payer le 85 \$ pour le déplacement inutile pour la fosse septique. Monsieur conteste cette facture, puisqu'il dit ne pas avoir été mis au courant que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie allait se rendre à son domicile secondaire.
- **MRC de Bécancour**
On nous transmet la résolution numéro 2005-09-150 concernant la diffusion des émissions régionales.

- **MRC de Mékinac**
Copie du procès-verbal de la session des membres du Conseil tenue le 21 septembre 2005. Voir Annexe « B ».
Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, nous remet une copie de l'avis public collectif paru dans l'Hebdo Mékinac/ Des Chenaux, édition du 08/10/05, ainsi qu'un certificat de publication.
- **Objectif Sciences**
L'association française Objectif Sciences organise depuis plus de 10 ans des camps de séjours sur le thème des sciences. Dans le cadre de leur implantation au Québec, ils cherchent à acheter un Centre d'hébergement d'une capacité de 100 à 200 personnes qui répond à leurs caractéristiques recherchées.
- **Opération Enfant Soleil**
Pierrette Ayotte et Hélène Ouellet nous remercie de notre implication exceptionnelle pour Opération Enfant Soleil.
- **Opération Nez Rouge**
Le comité de l'Opération Nez Rouge est présentement à travailler sur l'organisation 2005. Pour offrir ce service, Opération Nez Rouge mobilise une centaine de bénévoles. Notre générosité à commanditer cette activité qui se déroule en décembre contribue à améliorer la qualité de vie de jeunes et d'adultes et à la prévention d'accidents. Le responsable de notre secteur est monsieur Léonce Proteau. On nous demande d'acheminer un don au nom de Opération Nez Rouge.
- **Québec Municipal**
Communiqué en date du 24 octobre 2005 ayant pour titre : « Fiscalité agricole : des développements à venir cette semaine ».
- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**
Copie du procès-verbal de la session spéciale des membres du conseil d'administration tenue le 27 septembre 2005.
Invitation le 20 octobre dernier à aller apprendre plus sur le service offert par un éco-centre mobile.
Jean-Olivier Chénier, directeur adjoint aux opérations, nous informe qu'il a reçu le 24 octobre une information d'ordre prioritaire de la part de notre inspecteur municipal, Jean-Yves Piché, à l'effet qu'il y aurait eu un déversement de boues de fosses septiques provenant d'un de leurs camions, le vendredi 21 octobre 2005, sur une propriété privée sur le territoire de la Municipalité de Lac-aux-Sables en bordure de la Municipalité de Sainte-Thècle. De ce fait, ils ont procédé à une enquête afin de déterminer la nature et le fondement de cette allocution. La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie sera saisie de cette situation à sa prochaine séance et il sera déterminé s'il y a lieu d'émettre une pénalité allant dans le sens du contrat en vigueur.
- **Regroupement des Offices d'Habitation du Québec**
Les formulaires de demande déposés par l'office auprès de la Régie du logement doivent être signés par un avocat. Le service juridique du ROHQ demeure toujours disponible pour signer nos demandes mais tient à nous informer de la situation concernant les demandes déposées avant le mois de mai 2005. On nous conseille de nous assurer que nos demandes déposées à la Régie du logement avant mai 2005 soient signées par un avocat pour éviter les situations fâcheuses.
- **RÉSEAU Environnement**
Plus de 1 200 experts nord-américains du domaine de qualité de l'eau se sont retrouvés du 6 au 10 novembre au Centre des Congrès de Québec pour examiner les dernières technologies et pratiques pour obtenir et maintenir une eau potable de qualité lors de la Water Quality Technology Conference & Exposition de l'AWWA.
Invitation à une demi-journée technique régionale de la région Mauricie-Centre du Québec qui se tiendra le 24 novembre 2005 à l'Hôtel du Roy à Trois-Rivières au coût de 30 \$ taxes incluses.
- **SAMBBA**
Communiqué de presse de la SAMBBA ayant été distribué aux journalistes et aux gens présents lors de sa conférence de presse le 9 novembre dernier.
Invitation à faire partie de la réunion de C.A. électronique, puis à réserver les 1^{er}, 2 et 3 décembre. Pour cette première rencontre de C.A. électronique depuis leur A.G.A., on nous invite à nous prononcer sur les 2 résolutions suivantes : CA_2005-10-19_01 et CA_2005-10-19_02
En réponse à quelques questions qui ont été posées à Sébastien Duchesne, directeur général, il nous fait de petits éclaircissements au sujet de la 2e résolution et ajouter la résolution CA_2005-10-19_03.

- **Société d'aide au développement des collectivités (SADC)**
Avis d'élection par voie de collège électoral de la SADC de la Vallée de la Bastican le lundi 7 novembre 2005 à 19 heures à la SADC de la Vallée de la Bastican. Les personnes intéressées à siéger comme administrateurs (trices) à la SADC devaient se présenter à la rencontre avec, si possible, une résolution de l'organisme ou de l'entreprise représentée.
- **Sécurité publique**
Le 6 octobre 2005 avait lieu à la Place des aînés à Laval le lancement de la Semaine de la prévention des incendies 2005 qui se tenait du 9 au 15 octobre 2005 sous le thème « Changez de pile pour l'amour! ».
Hors Feu-Express qui invite les citoyens à vérifier le fonctionnement de leur avertisseur de fumée et à remplacer la pile, au besoin.
- **Société de l'assurance automobile**
La Société de l'assurance automobile du Québec et ses partenaires nous invitaient à déployer nos services policiers sur le terrain, le lundi 31 octobre, entre 17h30 et 20h30 afin de conserver l'essence de la fête de l'Halloween et surtout de faire en sorte qu'elle demeure une journée sécuritaire.
Invitation à leur journée portes ouvertes qui avait lieu le samedi 12 novembre à Drummondville. Cette journée avait pour objectif de répondre à nos questions, notamment sur la conformité des mouvements de transport et sur les lois et règlements qui régissent l'industrie du transport de personnes et de biens.
- **Statistique Canada**
Statistique Canada prépare actuellement le Recensement du Canada qui aura lieu le mardi 16 mai 2006. On sollicite notre appui pour communiquer le message du recensement pour 2006 à nos employés et à nos citoyens afin de contribuer au succès de cette vaste opération de collecte de données. De plus, on nous mentionne des exemples de moyens promotionnels susceptibles de nous aider à promouvoir le recensement.
- **Sûreté du Québec**
Une copie conforme de la lettre remise à Madame ou Monsieur Claude Francoeur pour le déplacement de la Sûreté du Québec concernant les fausses alarmes.
Une copie conforme de la lettre remise à Madame ou Monsieur Claude Baril pour le déplacement de la Sûreté du Québec concernant les fausses alarmes.
- **Union des Municipalités du Québec (UMQ)**
Communiqué en date du 17 octobre 2005 concernant la Gestion forestière au Québec «L'UMQ applaudit aux mesures annoncées aujourd'hui».
L'UMQ a créé le mérite Ovation municipale destiné à l'intention de toutes les municipalités du Québec, vise à récompenser celles qui, peu importe leur taille, leur population ou leur situation géographique, auront su se distinguer de façon originale par leurs réalisations et les efforts mis en place pour innover, créer ou développer des projets dans le but d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens.
- **Unité régionale de loisir et sport de la Mauricie**
Bulletin *Le Mensuel* d'octobre 2005 ainsi qu'une édition spéciale d'octobre 2005.

Rés. 2005-11-254 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2005.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-255 : Adoption des comptes

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement des comptes figurant sur les deux listes présentées au conseil, dépenses incompressibles et autres dépenses effectuées jusqu'au 31 octobre 2005, représentant une somme totale de 230 043.16\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le secrétaire-trésorier dépose aussi un état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2005 ainsi que le décompte des travaux de voirie.

Rés. 2005-11-256 : Nomination du maire suppléant

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Alain Vallée, conseiller au siège numéro trois,

- a) maire suppléant pour les six prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-257 : Nomination des représentants municipaux/Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle

Il est proposé par France Déry, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme les conseillers suivants pour le représenter au sein du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle : Alain Vallée, Daniel Allard et Jacques Tessier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-258 : CRSBP/Confirmation des représentants officiels pour 2006

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle confirme la nomination de France Déry, conseillère, à titre de représentante municipale élue et reconduit Thérèse Lemelin à titre de responsable pour la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques – Mauricie – Bois-Francs – Lanaudière inc., et ce pour l'année 2005 et 2006. Ces deux personnes représenteront la Bibliothèque municipalité de Sainte-Thècle lors de l'assemblée générale annuelle et lors de rencontres organisées de temps à autre à leur intention par le CRSBP.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-259 : CRT/Nomination de deux représentants

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme André C. Veillette et Jacques Tessier comme représentants de la municipalité sur le comité de relation de travail (CRT).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-260 : Réseau en loisir pour la MRC de Mékinac/Nomination d'un représentant

CONSIDÉRANT la résolution 2005-02-026 par laquelle la municipalité avait nommé Valérie Pelletier pour représenter la municipalité au comité du réseau en loisir pour la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire être représentée sur le comité du réseau en loisir pour la MRC de Mékinac par un élu municipal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme France Déry, conseillère municipale, pour représenter les intérêts de la Municipalité de Sainte-Thècle au comité du réseau en loisir pour la MRC de Mékinac en remplacement de Valérie Pelletier. Le conseil nomme aussi Daniel Allard, conseiller municipal, comme substitut à France Déry.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-261 : Service des incendies/Nomination d'un représentant

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Tommy Plamondon comme représentants de la municipalité au comité du service des incendies de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité :

ÉTATS FINANCIERS 2004

RECETTES

TAXES	1 259 555
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	65 795
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	168 697
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier, création d'emploi étudiant	535 571
TOTAL DES RECETTES:	<u>2 029 618</u>

DÉPENSES

Administration générale	314 775
Sécurité publique	304 853
Transport	446 111
Hygiène du milieu	264 500
Santé et bien-être	2 553
Urbanisme, mise en valeur territoire	37 008
Loisirs et culture	214 004
Frais de financement, remboursement de capital	264 698
Immobilisations	160 619
TOTAL DES DÉPENSES:	<u>2 009 121</u>

SURPLUS DE L'EXERCICE **20 497**

SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2004 **102 123**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification a été effectuée par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette conformément aux normes généralement reconnues. À leur avis les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2004 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

EXERCICE FINANCIER 2005

L'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2005 permet de constater que les dépenses dépasseront les revenus d'environ quarante de mille dollars. Ce dépassement de dépenses sera affecté du surplus accumulé.

Voirie : Madame Julie Boulet, ministre déléguée aux transports, a accordé à notre municipalité une subvention de 66 987 \$ pour l'amélioration et le traitement de surface sur 2,8 km du chemin du lac du Jésuite et de 15 000 \$ pour la réparation des chemins du lac Traverse, Saint-Michel et la route Marchand réfection de ponts et glissières de sécurité. Ces deux montants nous ont été très profitables ayant une incidence directe pour le traitement de surface du chemin du lac du Jésuite d'une longueur de 2,8 km, ce qui dans l'avenir nous fera économiser en abat poussière et nivelage.

Construction : Depuis le 1^{er} janvier 2005 jusqu'à ce jour, 162 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 1 476 280 \$. Sur ce nombre, il y a 8 constructions soient 5 résidences et 3 chalets. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local : Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Telus Québec en vue de l'obtention d'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Service des incendies : Le conseil poursuit le programme de schéma de couverture de risques en incendie.

Programme de revitalisation : La Municipalité de Sainte-Thècle a adopté récemment un règlement permettant un remboursement de taxes à tout propriétaire d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tout propriétaire d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique se lit comme suit :

Engagement de la municipalité : 1^o Plan et devis exécutés par un ingénieur. 2^o Approbation du ministère de l'environnement. 3^o Adoption de la réglementation concernant l'ouverture des nouvelles rues. Les coûts des travaux pour la construction d'une nouvelle rue (mise en forme, aqueduc, égout sanitaire, égout pluvial) appartenant à la municipalité seront répartis entre chacun des propriétaires des terrains riverains desservis.

Engagement du promoteur : 1^o Mise en forme de rue. 2^o Construction des réseaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial. 3^o Cession de la rue lorsque les travaux sont terminés.

Asphaltage des nouvelles rues : Les coûts sont répartis entre les propriétaires riverains au moyen d'une taxe spéciale de secteur.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2005:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	8 082.00 \$	4 041.00 \$	12 123.00 \$
CONSEILLER	2 694,00 \$	1 347.00 \$	4 041,00 \$

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Remboursement en 2005	intérêts	capital
Intérêt emprunt garage incendie	2 400 \$	1 600 \$
Intérêt emprunt monte-personne	5 328 \$	3 200 \$
Intérêt emprunt - CLE	8 565 \$	6 900 \$
Intérêt emprunt - plan+Piché	464 \$	13 100 \$
Intérêt emprunt – aqueduc et réservoir	27 700 \$	63 891 \$
Intérêt emprunt – PADEM	11 458 \$	12 147 \$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	57 531 \$	63 753 \$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	113 446 \$	164 591 \$
Coût annuel par personne: 278 037 \$ divisé par 2 504 =		111.04 \$

DETTE À LONG TERME

Emprunt garage incendie (caserne)	44 100 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)	87 200 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)	164 400 \$
Emprunt municipalité - aqueduc	370 800 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)	242 218 \$
 Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:	 908 718 \$
 Dette à long terme à payer par le gouvernement du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)	 1 223 282 \$ -----
 Total de la dette à long terme	 2 132 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2006-2007-2008

Le rôle triennal indique une valeur imposable de 85 827 800 \$.

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées	100 000 \$
acquisition et réfection de trottoirs	150 000 \$
mise à niveau des infrastructures d'eau potable	820 000 \$

ORIENTATIONS POUR 2006

Pour les prochaines années, nous aurons à investir temps, argent et ressources de toutes sortes pour nous conformer à la politique en sécurité incendie. Il nous reste 2 ans pour atteindre l'objectif. Donc nous poursuivons le travail amorcé en 2003.

Le conseil travaillera à une politique de développement social, culturel et économique.

Depuis 1989, le budget de la voirie a été en grande partie utilisé à l'amélioration des chemins en zone rurale ; donc, en 2006 la priorité sera les trottoirs.

André C. Veillette, maire

Rés. 2005-11-262 : Distribution du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'envoi du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, par la poste, à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité, tel que stipulé dans l'article 955 du Code municipal, sixième alinéa.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-263 : Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins du lac Traverse, Saint-Michel Nord et de la route Marchand

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 15 000 \$ a été accordée à la Municipalité de Sainte-Thècle par la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la région de la Mauricie, Madame Julie Boulet, pour l'amélioration des chemins du lac Traverse, Saint-Michel Nord et de la route Marchand, référence lettre du 3 août 2005;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration des chemins du lac Traverse, Saint-Michel Nord et de la route Marchand s'élèvent à 16 387.81 \$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins du lac Traverse, Saint-Michel Nord et de la route Marchand pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur des chemins du lac Traverse, Saint-Michel Nord et de la route Marchand dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-264 : CTA Mékinac/Location d'un emplacement au garage municipal

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer à la CTA Mékinac un emplacement au garage municipal afin d'y remiser leur minibus, la nuit, aux conditions suivantes :

Période: Entre le 1er décembre 2005 et le 31 mars 2006.

Coût: 210,00 \$ par mois, taxes en sus

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-265 : Sûreté du Québec et Maison de la Famille du GENP/Demande de souscription pour « La boîte à cadeaux »

CONSIDÉRANT que la Maison de la Famille et la Corporation de Développement Communautaire recueillent des jouets et des articles pour les familles défavorisées de Mékinac;

CONSIDÉRANT l'implication de la Sûreté du Québec qui sollicite un don par le biais de l'association «La boîte à cadeaux»;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle alloue une somme de cent dollars (100\$) pour « La boîte à cadeaux ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-266 : Club Optimiste de Sainte-Thècle/Publicité

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de défrayer une publicité dans les cadres d'une collecte de fonds du Club Optimiste de Sainte-Thècle en donnant vingt-cinq dollars (25,00 \$) afin d'apposer la carte d'affaires de la municipalité sur les napperons du souper qui aura lieu le 19 novembre 2005.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-267 : Déneigement 2005-2006/Cours de l'Hôtel de ville, du garage municipal, de la caserne et de la Coop santé, travaux divers

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des prix à l'heure pour les travaux de déneigement décrits ci-après :

- 1^o Cour de la caserne (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
 - 2^o Cour de l'hôtel de ville (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
 - 3^o Cour du garage municipal (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
 - 4^o Patinoire et stationnement du Centre de loisirs Éric Bédard (Sur appel)
 - 5^o Site des étangs (Sur appel)
 - 6^o Chemin des pompes à égout (Sur appel)
 - 7^o Chemin des sources (Sur appel)
 - 8^o Bornes-fontaines (Sur appel)
 - 9^o Élargissement des rues (Sur appel)
 - 10^o Déneigement et foulage des conteneurs de vidanges (Sur appel)
 - 11^o Déneigement de la cour de la Coopérative Solidarité santé de Sainte-Thècle (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
- a) Les entrepreneurs suivants sont invités à déposer la liste et la description de leur machinerie accompagnée des taux horaires pour leur utilisation afin d'effectuer les différents travaux de déneigement: Georges Paquin Excavation, Réjean Dontigny, Bertrand Cloutier et Jean-Maurice Lecours.
 - b) L'inspecteur municipal est chargé de faire un partage des travaux en tenant compte : des prix soumis pour l'utilisation de la machinerie, la disponibilité des entrepreneurs et de la machinerie adéquate pour chacun des travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés 2005-11-268 : Fourniture et livraison d'huile à chauffage

CONSIDÉRANT que les fournisseurs d'huile à chauffage ne veulent pas soumettre un prix fixe pour la fourniture et la livraison d'huile à chauffage ;

CONSIDÉRANT qu'il y a, dans notre localité, trois fournisseurs d'huile à chauffage, soit, Esso (Pétroles Henri Germain inc.), Pétro Canada (Jean-Claude Magny), Pétro Canada (Maurice Bronsard) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a trois emplacements municipaux à desservir, soit, l'hôtel de ville, la caserne du service des incendies et le garage municipal ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le prix soit demandé à chacun des fournisseurs par le personnel du bureau et que celui qui a fourni le meilleur prix soit autorisé à fournir et livrer l'huile à chauffage aux trois endroits mentionnés

plus haut, savoir, hôtel de ville, caserne du service des incendies et garage municipal, à partir du 5 décembre 2005.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-269 : Mandat à l'inspecteur municipal/étude sur les noms de rues et numéros civiques

CONSIDÉRANT que plusieurs rues portent le même nom et sont difficilement identifiables par les intervenants : police, ambulance, visiteurs, etc.

CONSIDÉRANT que les numéros civiques des propriétés ne sont pas tous installés sur les propriétés et dans certains endroits l'ordre croissant des numéros civiques n'est pas toujours suivi.

CONSIDÉRANT qu'une étude devrait être entreprise pour régulariser ces situations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate l'inspecteur municipal pour effectuer une étude sur les noms de rue, les numéros civiques ainsi que leurs identifications et de présenter une proposition au conseil municipal pour le mois de mai 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-270 : Déneigement du chemin Joseph Saint-Amant

CONSIDÉRANT la requête de la municipalité (résolution 2005-04-098) auprès du Ministre des Ressources naturelles, de la faune et des Parcs pour obtenir l'autorisation d'entretenir le chemin Joseph Saint-Amant :

CONSIDÉRANT que le Ministre doit publier cette autorisation dans la gazette officielle le 23 novembre 2005.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit faire le déneigement du chemin Joseph Saint-Amant.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande aux entreprises St-Ubalde Inc. d'ajouter au contrat d'entretien d'hiver des chemins de la municipalité, le déneigement du chemin Joseph Saint-Amant sur une longueur de 6.3 kilomètres, à compter du 14 novembre 2005 et pour le reste du contrat. Ce surplus de travail sera payé aux prix du kilomètre mentionnés dans le contrat d'entretien d'hiver des chemins de la municipalité accordé le 2 août 2004 et aux mêmes conditions.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Invitations

L'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie, nous invite à une remise de certificats témoignant des efforts déployés pour la mise en place d'une politique de prévention en matière d'agression sexuelle qui aura lieu lundi 21 novembre 2005 à l'auberge des Gouverneur de Shawinigan à 17 h 0. Aucun membre du conseil ne sera présent à cette rencontre.

Le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Bastiscan, nous invite à la présentation de leur rapport d'activités qui se tiendra le mardi 15 novembre 2005 à la Salle Aubin de Sainte-Thècle à compter de 19 heures. France Déry assistera à cette rencontre.

Rés. 2005-11-271 : CEGEP de Drummondville/programme d'études en techniques ambulancières

CONSIDÉRANT que dans notre région aucune formation en techniques ambulancières n'est disponible.

CONSIDÉRANT que les étudiants qui désirent suivre cette formation doivent se rendre à Québec ou Montréal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie l'initiative du CEGEP de Drummondville dans sa démarche auprès du ministère de l'éducation afin d'ajouter à leur programmation le programme d'études en Techniques ambulancières.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-272 : Changement du système postal

ATTENDU les deux offres reçues pour le changement du système postal pour une période de cinq ans au coût de location de:

Pitney Bowes : location pour 3 mois	\$ 179.85
SBM Dijitec : location pour 3 mois	\$ 239.85

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pitney Bowes pour la location d'un système postal DM100i au coût de location de \$ 179.85 par trois (3) mois pour une période de cinq (5) ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-273 : Demande au Canadien National

CONSIDÉRANT la demande de plusieurs citoyens et citoyennes de faire cesser de crier le train au passage à niveau de la rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.

CONSIDÉRANT que le passage à niveau de la rue Notre-Dame à Sainte-Thècle est équipé de barrières et de feux clignotants.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au Canadien National s'il serait possible de faire cesser de crier les trains à l'approche du passage à niveau de la rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-274 : Groupement forestier de Champlain/plan d'aménagement des lots municipaux

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à Monsieur Gilbert Nolet, ingénieur du Groupement forestier de Champlain de venir expliquer aux membres du conseil municipal le plan d'aménagement des lots municipaux. Cette rencontre aura lieu lundi le 28 novembre 2005 à 19 h 30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-275 : ADMQ/formation les nouvelles compétences municipales (projet de loi 62)

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'envoyer Louis Paillé à la formation de l'ADMQ sur les nouvelles compétences municipales (projet de loi 62) le 24 novembre 2005 à Shawinigan et de défrayer ses frais d'inscription, de séjour et de transport.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-276 : MAMR/formation programme FIMR et retour de la taxe fédérale

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'envoyer Louis Paillé à la formation du MAMR sur les programmes FIMR et le retour de la taxe fédérale le 30 novembre 2005 à Shawinigan et de défrayer ses frais d'inscription, de séjour et de transport.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-277 : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux formation contrôle de l'herbe à poux

Il est proposé par France Déry, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'envoyer Jean-Yves Piché à la formation de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux pour une formation pratique sur le contrôle de l'herbe à poux le 23 novembre 2005 à Trois-Rivières et de défrayer ses frais d'inscription, de séjour et de transport.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-278 : Loi protégeant le patrimoine canadien en matière de chasse et de pêche, projet de loi C-391

ATTENDU que les lois régissant la pêche intérieure relèvent de la compétence du gouvernement fédéral;

ATTENDU que les peuples autochtones ont recours depuis longtemps à la chasse et à la pêche pour satisfaire leurs besoins alimentaires et qu'ils possèdent certains droits de chasse et pêche protégés par la Constitution du Canada;

ATTENDU que les colons et pionniers non autochtones du Canada dépendaient de la chasse et de la pêche pour se nourrir ;

ATTENDU que la chasse et la pêche font partie du patrimoine national du Canada;

ATTENDU que des millions de Canadiens s'adonnent à la chasse et à la pêche avec agrément;

ATTENDU que la chasse et la pêche apportent une contribution appréciable à l'économie canadienne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au Gouvernement fédéral d'adopter le projet de loi d'initiative parlementaire C-391, Loi protégeant le patrimoine canadien en matière de chasse et de pêche, pour protéger au Canada le droit de chasser et de pêcher. Aucune loi du Canada ne saurait être interprétée ou utilisée de manière à priver quiconque de ce droit, et le ministre du Patrimoine canadien tiendra des pourparlers avec les provinces afin de protéger, le droit inaltérable de tous les Canadiens de chasser et de pêcher, sous réserve des seules limites raisonnables fixées par la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-279 : Réorganisation municipale /abolition de poste

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire effectuer une réorganisation de l'organigramme au bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle abolit le poste de conseillère cadre de Louise T. Rompré et lui verse ses cinq (5) semaines de vacances accumulées en 2005. Son emploi prendra donc fin lorsque ses semaines de vacances auront été payées soit le 16 décembre 2005 après cette date un avis de cessation d'emploi sera envoyé à Louise T. Rompré à l'effet que la municipalité n'aura plus besoin de ses services.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires en suspend :

- a) Site de neige usée : le conseil travaille ce dossier pour que tous les travaux soient terminés à l'automne 2006.
- b) Dossier du lac des Chicots : un comité sera formé pour étudier ce dossier de dézouage.
- c) Stationnement dans la rue Saint-Jean : Le conseil fera un étude pour rendre le stationnement de la rue Saint-Jean plus sécuritaire.
- d) Règlement de zonage Atelier artisanal : le conseil étudiera la possibilité de mise en place d'un tel règlement dans notre municipalité.
- e) Étude des programme d'aide financière gouvernementale : Suite aux informations qui auront été recueillies durant le mois de novembre, le conseil prendra une décision à ce sujet.
- f) Demande de la CDC de Mékinac pour internet haute vitesse : le conseil attend les coûts de la MRC pour pouvoir répondre à cette demande

Rés. 2005-11-280 : Dossier du 2121, chemin Saint-Joseph, Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité a, à la suite d'une intervention de la Sûreté du Québec, requis de ses officiers la préparation d'un rapport d'inspection concernant de prétendues causes d'insalubrité à l'intérieur de la résidence sise au 2121, chemin St-Joseph;

CONSIDÉRANT que les officiers de la municipalité ont visité les lieux le 28 octobre 2005 et ont rédigé un rapport d'inspection qui identifie effectivement certaines causes d'insalubrité dans l'immeuble en cause;

CONSIDÉRANT les pouvoirs dévolus à la municipalité prévus aux articles 71 à 82 de la loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c Q-2);

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et dans l'intérêt de la personne habitant dans l'immeuble en cause que la municipalité intervienne pour faire disparaître les causes d'insalubrité;

CONSIDÉRANT que l'article 80 de la loi sur la qualité de l'environnement permet à la municipalité de reconnaître, par résolution, les causes d'insalubrité existantes dans un immeuble et de transmettre à la personne qui est propriétaire ou à l'occupant des lieux, une mise en demeure de faire disparaître les dites causes d'insalubrité, sous peine que la municipalité s'adresse à la Cour supérieure pour l'obliger à faire disparaître de telles cause d'insalubrité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu que la municipalité de Sainte-Thècle reconnaît qu'il y a plusieurs cause d'insalubrité dans la résidence sise 221, chemin Saint-Joseph à Sainte-Thècle, plus particulièrement en ce que :

1. Toutes les pièces de la résidence sont remplies de débris et seuls des sentiers d'au maximum 30 centimètres de large permettent l'accès aux pièces du rez-de-chaussée;
2. Les amoncellements de débris empêchent de se rendre au deuxième étage de même qu'à la salle de bain;
3. Une odeur relativement forte est perceptible lorsque l'on entre dans la résidence;
4. La cuisine est elle aussi pleine de débris qui sont accumulés et touchent la poêle à bois qui est en fonction, ce qui constitue un extrême danger d'incendie;
5. Il y a présence de 30 centimètres d'eau dans la cave;
6. La boîte d'entrée électrique est située dans un endroit très humide et constitue un risque d'incendie.

QUE la municipalité de Sainte-Thècle mandate la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour qu'une mise en demeure soit adressée à la propriétaire et occupante des lieux où se trouvent de telles causes d'insalubrité afin qu'elle prenne les dispositions nécessaires pour enlever celles-ci et afin qu'elle prenne des mesures pour empêcher qu'elles ne se répètent, le tout dans un délai imparti;

QU'à défaut par la propriétaire concernée d'obtempérer à cette mise en demeure dans le délai imparti, suivant les constatations à être effectuées à la fin de ce délai par les officiers de la municipalité, les mêmes procureurs sont mandatés pour s'adresser à la Cour supérieur afin qu'il soit ordonné de faire disparaître les causes d'insalubrité identifiées précédemment ou la partie de celles-ci qui seront toujours présentes au moment du rapport d'inspection, l'ordonnance requise devant aussi faire en sorte que de telles causes d'insalubrité ne se répètent plus dans l'avenir.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-281 : Fermeture de bureaux de poste et d'installations postales

ATTENDU QUE Postes Canada effectue une révision de l'ensemble de son réseau postal et qu'elle a annoncé son intention de fermer le centre de tri de Québec comme étant la toute première étape de son examen;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral semble appuyer le projet de Postes Canada de fermer le centre de tri de Québec, à partir de décembre 2005, ce qui entraînera l'élimination de 302 emplois;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral permet à Postes Canada de fermer des bureaux de poste, et ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales;

ATTENDU QUE le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays immense et aide à surmonter les différences et la distance qui les séparent;

ATTENDU QUE le réseau postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique de ce pays en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaires à la prospérité des collectivités et à la croissance des entreprises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à John McCallum, ministre responsable de Postes Canada, que le gouvernement fédéral donne instruction à Postes Canada :

1. d'annuler la fermeture du centre de tri de Québec et de mettre fin à tout autre projet de fermeture d'installations postales ailleurs au pays;
2. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et des autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui permettra de décider des modifications à apporter au réseau de Postes Canada;
3. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal public.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande des propriétaires de la rue de l'Anse pour un aménagement de leur secteur

Le conseil étudiera cette demande à une séance ultérieure.

Rés. 2005-11-282 : Demande de Diane Lapointe – location d'un local à l'Hôtel de Ville

ATTENDU la demande de Diane Lapointe de louer un local à l'Hôtel de Ville le 31 décembre 2005;

ATTENDU la politique du conseil municipal de favoriser la location de locaux à des organismes ou associations;

ATTENDU qu'il n'y a pas de concierge à l'Hôtel de Ville durant la période des fêtes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ne loue pas de locaux durant la période des fêtes à madame Diane Lapointe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-283 : Demande du Club Optimiste – location de la salle Aubin

ATTENDU la demande du Club Optimiste de louer la salle Aubin à l'Hôtel de Ville le 4 février 2006 pour la journée et la soirée;

ATTENDU que le Club Optimiste organise une assemblée régionale des Clubs Optimistes de la région de la Mauricie;

ATTENDU que le Club Optimiste demande que pour cette activité, la salle Aubin leur soit chargée au tarif habituel de 150 \$ plus les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer la Salle Aubin au Club Optimiste de Sainte-Thècle, le 4 février 2005 au coût de 150 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Barrage du lac du Jésuite : le conseil fera une étude au courant de l'hiver 2006 et en informera Monsieur René Hardy des avancements de ce projet.

Le conseil demande d'envoyer une lettre de félicitation à Éric Bédard pour ses succès en patinage de vitesse.

Le conseil demande d'envoyer une lettre de félicitation à Jean-René Marchand qui sera intronisé au temple de la renommée du sport régional le 14 janvier 2006.

Questions de l'assistance

Roger Bacon demande combien de personnes étaient payées lors de l'élection municipale, il dit que le stationnement de la rue Saint-Jean est dangereux et demande de laver les camions de la municipalité.

Yvon Goulet demande des explications sur le point 19, aménagement de lots municipaux et demande si ces lots sont à vendre.

André Lacombe demande si le chemin qui va vers St-Joseph de Mékinac par le lac Bouton est complété et carrossable.

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil :

André Lacombe, Alain Vallée et France Déry déposent leurs déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil à la séance du conseil municipal.

Rés. 2005-11-284 : Levée de la séance

À 21 h, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Directeur général, secrétaire-trésorier

Maire